



# DrugNet Europe

Observatoire Européen des  
Drogues et des Toxicomanies

Lettre d'Information Bimestrielle de l'Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies

janvier-février 1999 • Édition N° 15

ISSN 0873-5387

- L'usage des amphétamines s'accroît et sera probablement plus important à l'avenir que la consommation d'ecstasy.

- Les infections par le virus de l'hépatite C restent extrêmement prévalentes parmi les toxicomanes par voie intraveineuse (elles sont estimées à 500 000 dans l'Union européenne).

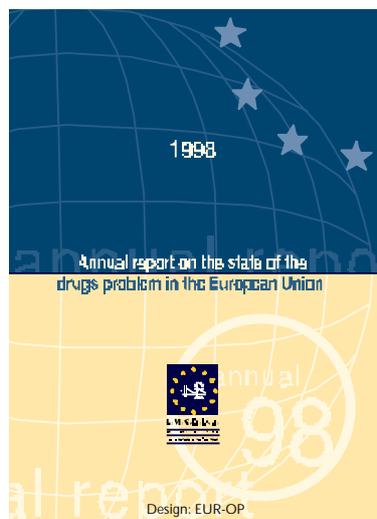
- La prévalence de l'infection par le VIH reste stable ou décroît dans la plupart des pays, bien que l'on observe une transmission continue parmi les jeunes et les nouveaux toxicomanes par voie intraveineuse.

Elles sont, entre autres, les conclusions du *Rapport annuel sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne* annoncées le 18 décembre 1998 à Vienne, au ministère fédéral du Travail, de la Santé et des Affaires sociales autrichien. Sont intervenus : Lore Hostasch, ministre fédéral autrichien du Travail, de la Santé et des Affaires sociales ; Marcel Reimen, vice-président du Conseil d'administration de l'OEDT ; Georges Estievenart, directeur de l'OEDT ; et Peter Hacker, coordinateur pour les problèmes de drogue de la ville de Vienne.

Les 120 pages du *Rapport annuel* révèlent que les tendances en matière d'offre, de consommation et de dépendance à l'héroïne et aux autres opiacés restent relativement constantes bien qu'apparaisse une nouvelle génération de fumeurs d'héroïne. Entre 0,2 et 0,3 % seulement de la population européenne est dépendante des opiacés et la prévalence de la consommation d'héroïne est plus faible que celle de beaucoup d'autres drogues illicites. Mais à lui seul, ce groupe engendre des coûts sociaux disproportionnés en termes de traitement, de poursuites judiciaires et de protection sociale. Certains signes témoignent que la consommation d'héroïne déborde des villes pour gagner la campagne. En même temps, la consommation de cocaïne augmente de façon constante mais sa prévalence est encore faible.

## RAPPORT ANNUEL 1998 :

nouveaux résultats et nouvel horizon



Dans le domaine de la prévention, l'Union européenne a mis au point une stratégie à double détente : d'une part, la promotion de la santé et de l'éducation au sens large destinée à la population dans son ensemble et, d'autre part, des actions spécifiques destinées aux groupes vulnérables. Dans le domaine de la prévention, les réalisations citées dans le *Rapport* mettent en lumière le besoin de partenariats au niveau communautaire, l'évaluation devenant un point essentiel.

Le *Rapport* 1998 élargit son horizon en examinant la nature et l'étendue de la consommation de drogue dans les 13 Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO) qui participent au programme Phare de la Commission européenne (dont 10 sont candidats à l'Union européenne).\* Le *Rapport* révèle que les changements politiques dans la région au début des années 90 ont entraîné une augmentation non seulement du trafic de drogue dans une

grande partie de la région, mais également de la consommation domestique de drogues importées. Depuis le début des années 90, beaucoup de PECO ont constaté une augmentation de la consommation d'héroïne et, plus récemment, de la consommation par voie intraveineuse d'héroïne importée. L'abus de médicaments associés à des drogues illicites s'est répandu et les saisies de cocaïne traduisent une augmentation du trafic. La plupart des PECO observent une augmentation des saisies de drogues de synthèse.

Dans un nouveau chapitre qui couvre les dépenses publiques en matière de drogue, le *Rapport annuel* analyse la répartition de ces dépenses dans trois domaines : la répression et le contrôle ; les traitements (particulièrement les coûts de santé publique liés au SIDA) ; et la prévention. Le *Rapport* note que le budget de la drogue en pourcentage du Produit Intérieur Brut est similaire dans les trois pays européens étudiés (France, Pays-Bas et Royaume Uni), mais qu'il est bien plus élevé aux États-Unis. Dans un chapitre traitant des mesures prises par l'UE, le *Rapport* révèle qu'en 1997, plus de 53 MECU ont été consacrés à des activités liées à la drogue – 62 % à des initiatives à l'intérieur de l'UE et 38 % à des actions extérieures. Au sein de l'UE, 55 % des dépenses ont été consacrées à la réinsertion tandis qu'en dehors de l'UE, la plus grande part du budget a été affectée à l'Afrique et aux PECO.

Selon le directeur de l'OEDT, M. Georges Estievenart, le *Rapport annuel* joue un rôle "central pour alimenter en continu une base concertée de connaissances qui permet d'élaborer une approche stratégique de la politique relative à la drogue à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union européenne."

Le "Résumé et points essentiels" du *Rapport annuel* peut être consulté et téléchargé à partir de :  
[http://www.emcdda.org/html/ar\\_98.html/](http://www.emcdda.org/html/ar_98.html/).

\* Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie.

## ANALYSE DE L'INCIDENCE, DES TENDANCES DANS LE TEMPS ET DE LA DIFFUSION GÉOGRAPHIQUE DE L'USAGE DE DROGUE

**A**

la suite d'un projet de revue de la littérature en 1997 et d'un séminaire en 1998 sur les modèles dynamiques\* – initiatives coordonnées l'une comme l'autre par l'Université d'York (RU) – l'OEEDT a lancé deux nouveaux projets dans le domaine de l'épidémiologie pour analyser les processus dynamiques de la consommation de drogue.

Le premier de ces projets, coordonné par l'université de Tor Vergata (Rome), a pour but d'estimer l'incidence de la consommation de drogue à partir des données de routine sur les traitements et d'analyser les facteurs qui influencent le cours de la "carrière d'un usager de drogue". Lors d'une réunion à Rome les 5 et 6 octobre 1998, des participants d'Amsterdam, de Lisbonne, de Londres, de Munich, de Pise et de Rome ont discuté de résultats préliminaires, notamment ceux concernant le délai écoulé entre la consommation initiale d'opiacés et la première demande de traitement. Ce délai laisse apparaître une remarquable similarité sur les différents sites : la médiane se situe entre quatre et six ans et la moyenne entre cinq et sept ans. Toutefois ce délai semble beaucoup plus long parmi les jeunes usagers, les usagers résidants en ville et les usagers ayant un niveau d'éducation supérieur. Les différences liées au caractère ethnique sont en cours d'analyse. Ces résultats peuvent avoir d'importantes répercussions pour les centres de traitement.

Le deuxième projet coordonné par le département Gestion des médicaments de l'Université de Keele (RU) examine la manière dont les systèmes d'information géographiques (Geographical Information Systems – GIS) peuvent aider à analyser, interpréter et illustrer les modèles d'abus de drogue.\*\* Lors d'une réunion de travail qui s'est tenue à Lisbonne les 4 et 5 décembre 1998, des cartes présentant les données relatives aux drogues des différentes parties de l'Europe (par exemple, concernant les traitements, les décès liés à la drogue) ont été examinées et il a été discuté de l'usage des systèmes d'information géographiques pour développer des analyses plus sophistiquées de l'usage de drogue. La réunion a également examiné les travaux d'un projet pilote sur le lien entre un modèle informatique de l'expansion de la consommation de drogue des grandes villes vers les petites et le logiciel GIS. Ce modèle utilise différents types d'informations sur la prévalence connue de l'usage de drogue dans différentes villes et à différentes dates. De ces données sont tirées les estimations de consommation de drogue pour d'autres dates et dans d'autres centres de population, la consommation étant ainsi représentée sur une carte à l'écran. Le projet utilise les systèmes d'information géographiques pour améliorer la présentation des données de prévalence de la drogue en Europe.

**Lucas Wiessing, Carla Rossi, Martin Frischer**

\* Un modèle dynamique est une représentation simplifiée d'un processus plus complexe. En matière de drogues, de nombreux processus sont difficiles à étudier directement dans la mesure où les informations peuvent être imprécises, tardives ou indisponibles. En ayant recours à des formules mathématiques ou des programmes informatiques, il est possible de construire un modèle simplifié à des fins d'analyse pour en tirer des estimations.

\*\* Le GIS est un système d'information conçu pour stocker, extraire, analyser et afficher des données spatiales ou géographiques.



## Séminaire Phare sur la réduction des dommages dans les prisons

**D**ans le cadre du projet Phare sur l'assistance technique en matière de réduction de la demande de drogue,\* une réunion a été organisée à Portoroz (Slovénie) sur la réduction des dommages liés à la drogue dans les prisons. La réunion s'est tenue sous les auspices du ministre slovène de la Justice.

Ont participé à cet événement des professionnels slovènes en matière de drogue, des spécialistes des Pays d'Europe Centrale et Orientale, (PECO), l'OEEDT, le Groupe Pompidou et les réseaux européens qui travaillent sur les drogues parrainés par la Commission européenne.



Dans les PECO, la consommation de drogues illicites dans les prisons est clairement en augmentation de même que l'usage de drogue parmi l'ensemble de la population. Les ministères de la Justice et de la Santé sont de plus en plus conscients que les instruments répressifs légaux ne suffisent pas à empêcher la consommation de drogue ou à réduire les dommages qui l'accompagnent. Dans le cas de la Slovénie, par exemple, l'État constate le besoin croissant d'adopter une approche pluri-disciplinaire de lutte contre la drogue, à travers des actions d'information, de promotion du bien-être physique, et par l'éducation et le conseil dispensés aux usagers de drogues, y compris ceux qui sont incarcérés.

**Petra Paula Merino**

Pour obtenir des informations complémentaires, prenez contact avec : Flip Maas, European Centre for Social Welfare Policy and Research, Berggasse 17, A-1090, Vienne, Autriche.

Tél: ++ 43 1 319 450522. Fax: ++ 43 1 319 450519.  
\* L'OEEDT participe au groupe d'évaluation du projet Phare sur l'assistance technique en matière de réduction de la demande de drogue. Voir **DrugNet Europe** N° 12.

## RECHERCHE QUALITATIVE

### PROCHAINES ÉTAPES DE L'OEDT

**L**a recherche qualitative et anthropologique s'est avérée précieuse à la fois pour comprendre les raisons (et les schémas de comportement connexes) qui conduisent à l'usage de drogue ainsi que pour interpréter les différences observées dans des contextes sociaux variés sur le plan des tendances, des modes d'usage de drogue et des conséquences.

Depuis plus de deux ans, l'OEDT travaille sur la recherche qualitative en matière de drogue. Au cours de cette période, un vaste réseau de chercheurs européens a été constitué, une base de données bibliographique et une liste de chercheurs et de projets ont été mises en œuvre et un site *web* a été installé pour donner accès à ces informations (<http://www.qed.org.uk>). Par ailleurs, un premier séminaire sur le sujet s'est tenu à Bologne en juillet 1997 et un deuxième intitulé "Recherche qualitative : connaissances nécessaires pour une action efficace" s'est tenu à Lisbonne du 29 au 31 octobre 1998.

Comme l'indique la dernière édition de *DrugNet Europe*, ce deuxième séminaire a contribué à consolider le réseau et à mettre en lumière la recherche qualitative qui s'attache à comprendre l'usage de drogue et à informer les décideurs politiques. Plus de 80 chercheurs et décideurs ont participé au séminaire parmi lesquels des représentants de plusieurs organisations européennes et internationales qui travaillent dans le domaine des drogues comme la Commission européenne (Programme Phare), le Groupe Pompidou, le Programme des Nations Unies pour le Contrôle International de la Drogue, l'Organisation Mondiale de la Santé et l'Institut national des États-Unis sur l'Abus de Drogue (NIDA).\*

Le séminaire a examiné les activités de l'OEDT et des autres organismes internationaux qui reconnaissent de plus en plus la valeur de la recherche qualitative. Les sessions plénières ont examiné : l'apport potentiel de la recherche qualitative pour comprendre les inter-relations entre l'usage de drogues et les différents aspects de l'exclusion sociale ; les nouvelles utilisations des méthodes qualitatives comme l'évaluation des interventions de réduction de la demande ; et les liens entre la recherche, la politique et les interventions en matière de drogue. Des ateliers parallèles ont discuté les revues de la littérature et propositions préparées au cours des mois précédents par trois groupes de travail sur : les comportements à risque, les délits liés à la drogue, et les nouvelles tendances en matière de drogue parmi les jeunes. Chaque atelier a envisagé une action future dans ces domaines.

À la fin du séminaire, l'OEDT a présenté ses perspectives d'action sur le sujet. Entre autres, il financera le maintien du réseau de chercheurs européens en relation avec des réalisations et des projets concrets et encouragera l'intégration de la recherche qualitative dans d'autres méthodologies en promouvant son utilisation dans des domaines novateurs comme la détection des nouvelles tendances en matière de drogue. L'Observatoire appuiera également les chercheurs européens dans leurs demandes de ressources.

Julian Vicente

\* Le séminaire a été en partie financé par une subvention du Programme de recherche socio-économique spécifique de la Commission européenne (DGXII).

## À LIRE



### *Les drogues dans l'histoire entre remède et poison*

Le thème des drogues licites et illicites est abordé dans ce livre du point de vue historique et anthropologique dans le cadre de la dynamique géopolitique de l'offre et de la demande. Aujourd'hui l'usage répandu de drogues naturelles et de substances de synthèse soulève de nouvelles questions et pose de nouveaux défis auxquels le livre essaie d'apporter une réponse.

*Les drogues dans l'histoire* explore entre autres : la définition d'une drogue illicite ; la distinction entre drogues illicites et médicaments ; les raisons qui poussent à avoir recours à la drogue ; et les raisons qui expliquent l'interdiction de certaines drogues. Le livre passe en revue toute la palette des drogues d'un point de vue anthropologique, historique, légal et scientifique en analysant les différentes images de la drogue dans la société et en exposant, sous une forme tout à fait nouvelle, les points de vue de jeunes et de plus âgés ainsi que d'usagers et de non-usagers de drogues.

Publié par : De Boeck Université, Paris, Bruxelles.

Copyright : De Boeck et Belin, Belgique.

Auteur : Michel Rosenzweig. L'auteur est responsable de la recherche et de la formation dans le domaine de la prévention de la toxicomanie dans un organisme à but non lucratif "Prospective Jeunesse" à Bruxelles. Il est également l'auteur d'articles spécialisés sur l'usage des drogues publiés avec le soutien du ministère de la Santé de la région de Bruxelles Capitale et de la Communauté française de Belgique.

Date : 1998.

Langue : français.

Prix : 660 BF, 110 FF, 16,5 euros.

ISBN : De Boeck 2-8041-2924-1.

ISBN : Belin 2-7011-2354-2.

Pour commander un exemplaire du livre, prenez contact avec : Michel Rosenzweig, Prospective Jeunesse, 27 rue Mercelis, B-1050 Bruxelles, Belgique. Tél: ++ 32 2 512 17 66. Fax: ++ 32 2 513 24 02. E-mail: michel.rosenzweig@prospective-jeunesse.be; ou De Boeck Université, Fond Jean-Pâques 4, B-1348 Louvain-la-Neuve, Belgique Tél: ++ 32 10 48 25 11. Fax: ++ 32 10 48 26 50.

*L'OEDT est responsable de la sélection des ouvrages de cette rubrique et du texte présenté. Toutefois, le contenu des livres et les opinions qu'ils expriment relèvent de la responsabilité des auteurs eux-mêmes.*

Les tentatives internationales pour lutter contre le problème de la drogue ont reçu une impulsion importante en juin 1998 avec la Session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies consacrée au problème mondial de la drogue (UNGASS) à New York. La Session spéciale a adopté une déclaration politique sur la réduction de la demande ainsi que plusieurs programmes d'action définissant des objectifs spécifiques à atteindre dans les cinq à dix années à venir. Les programmes d'action traitent des questions de stratégies alternatives, de coopération entre la justice et la police, de contrôle des précurseurs, des drogues de synthèse et du blanchiment d'argent. L'Union européenne ayant été un promoteur important de la Session spéciale, il était naturel que les travaux sur la drogue sous la présidence autrichienne aient tiré leur inspiration des décisions prises à New York.

Pour assurer le suivi de la Session spéciale, la présidence a favorisé une coopération très étroite entre le Programme des Nations Unies pour le Contrôle International de la Drogue (PNUCID) et la Commission européenne. Lors d'une réunion en septembre du Groupe horizontal drogues (Conseil de l'Union européenne, Bruxelles), le directeur du PNUCID, le sous-secrétaire général Pino Arlacchi, a fait part de ses idées aux États membres sur le suivi de l'UNGASS. Les visites ultérieures entre M. Arlacchi et plusieurs Commissaires ont étroitement renforcé les relations de travail entre les deux institutions qui – comme l'a souligné M. Arlacchi – avaient une approche similaire du problème global de la drogue.

La coopération entre les Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO) et l'Union européenne a été renforcée durant la présidence autrichienne. Pour la première fois, une réunion élargie du Groupe horizontal drogues s'est tenue en octobre et des représentants des pays associés ont pu établir des contacts personnels directs et échanger leurs points de vue avec leurs homologues de l'Union européenne, notamment sur la réduction de la demande. L'implication de l'Union européenne avec des pays tiers pour lutter contre le problème de la drogue a également connu un nouvel élan par le biais de plusieurs

## ACTIVITÉS LIÉES À LA DROGUE SOUS LA PRÉSIDENTE AUTRICHIENNE

juillet–décembre 1998



mécanismes régionaux de coopération à partir des travaux entrepris sur propositions de la présidence autrichienne. Des initiatives concrètes ont été élaborées pour l'Asie centrale et l'Amérique latine qui reflètent la méthodologie et les objectifs de la Session spéciale. Ces initiatives guideront les travaux de l'UE dans les années à venir.

Avec l'entrée en vigueur du Traité d'Amsterdam dans le courant de l'année 1999, la présidence a lancé une étude initiale des implications du Traité sur les travaux entrepris dans le domaine de la drogue. Les résultats de cette étude doivent contribuer à rédiger une stratégie de l'UE relative à la drogue pour la période 2000–2004 qui doit être finalisée cette année.

Dans le domaine de la réduction de la demande, la présidence a conçu un questionnaire pour déterminer les domaines où il serait possible et désirable d'établir une coopération étroite entre les États membres. Les possibilités qui ont été identifiées doivent maintenant être examinées par des experts en santé publique des États membres.

L'Action commune de juin 1997 sur les nouvelles drogues de synthèse a

progressé par étapes différentes sous la présidence autrichienne et a atteint le point maintenant de décider si la nouvelle substance MBDB (N-Méthyle-1-(1,3-benzodioxol 5-yl)-2-butamine) doit être placée sous contrôle à l'échelle de l'Union européenne.

Enfin, un rapport intégré sur le phénomène de la drogue dans l'Union européenne et la mise en œuvre de deux actions concertées (sur les drogues de synthèse et le rapprochement des législations et pratiques en matière de drogue) a été présenté au Conseil européen à Vienne les 11 et 12 décembre.\* Une semaine plus tard, le *Rapport annuel sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne* de 1998 était officiellement présenté à Vienne par le ministre autrichien du Travail, de la Santé et des Affaires sociales, Mme Lore Hostasch et le directeur de l'OEED, M. Georges Estievenart.

Dans l'ensemble, la présidence autrichienne a largement bénéficié d'une étroite collaboration entre la Commission, l'Europe et l'OEED et a joui d'excellentes relations avec les États membres. Le soutien du Secrétariat général du Conseil, sous l'infatigable direction de Johannes Vos, a également été un atout important pour la bonne organisation des sessions du Groupe horizontal drogues.

**S.E. l'Ambassadeur Irene Freudenschuss-Reichl,  
Représentant permanent de l'Autriche aux Nations unies à Vienne,  
Présidente du Groupe horizontal drogues,  
juillet–décembre 1998.**

Contact : Mission permanente d'Autriche aux Nations unies (Vienne), AIEA, ONUDI et CTBTO (PREPCOM), Andromeda-Tower, 11th Fl., Donau-City-Str. 6, A-1220 Vienne. Tél: ++ 43 1 263 72 91. Fax: ++ 43 1 263 72 81. E-mail: ovwien@wien.bmaa.gvat

\* Rapport sur la drogue et les problèmes connexes destiné au Conseil européen. Le Rapport, élaboré par le Groupe horizontal drogues, décrit les activités et les accomplissements dans le domaine de la drogue pendant les présidences du Royaume Uni et de l'Autriche. Le Rapport offre une vue d'ensemble de toutes les activités des groupes du Conseil liées à la drogue et contient un résumé des relations entre l'UE et les pays tiers, notamment les pays candidats pour l'accession. Le document contient aussi un rapport intermédiaire sur la mise en œuvre de l'Action commune en ce qui concerne l'approximation des lois et des pratiques des États membres ainsi qu'un rapport intermédiaire sur la mise en œuvre de l'Action commune sur le système d'alerte rapide sur les drogues synthétiques. Quatre annexes se concentrent sur le financement et comprennent des études sur les législations et les pratiques de réduction de la demande des États membres.

## Conclusions du Sommet européen de Vienne

**L**e Conseil européen a examiné le Rapport sur la drogue et les problèmes connexes (voir page 4). Dans ses conclusions, le Conseil invite les institutions à "poursuivre l'élaboration d'une stratégie post-1999 intégrée et équilibrée en matière de drogue qui tienne compte des nouvelles possibilités offertes par le Traité d'Amsterdam". Dans ce contexte, il déclare qu'il convient de faire "un plein usage de l'expertise de l'OEDT ainsi que d'Europol". Le Conseil européen a également salué l'élaboration de différentes initiatives de coopération régionale et préconise vivement de faire progresser celles relatives à l'Amérique latine et à l'Asie centrale. Au plan international, il recommande d'apporter le plein soutien à la mise en œuvre des propositions de l'UNGASS.

## Réunion prévue à Vienne du PNUCID et de l'OEDT

**L**e Programme des Nations Unies pour le Contrôle International de la Drogue (PNUCID) et l'OEDT se réuniront à Vienne le 19 janvier en présence des directeurs Pino Arlacchi et Georges Estievenart. La réunion, qui vise à renforcer les relations entre les deux organismes examinera l'application du Protocole d'accord signée entre ces deux organisations en mars 1998 et explorera les opportunités de collaboration future. Les groupes de discussion traiteront de l'évaluation de la consommation de drogue, de l'analyse et de l'interprétation des données, de la définition de stratégies efficaces pour la réduction de la demande et de systèmes d'investigation pour collecter et contrôler les informations sur la législation en matière de drogue.

## L'OEDT ET SES PARTENAIRES



### Préparation de la réunion REITOX

**U**ne session spéciale REITOX s'est tenue à Lisbonne le 27 novembre 1998 pour préparer la future réunion des Points focaux nationaux qui aura lieu les 18 et 19 février 1999. Une grande diversité de questions y a été discutée, notamment le programme de travail 1999 de l'OEDT, le *Rapport annuel* 1999, les *Rapports nationaux* élaborés annuellement par les Points focaux, et d'autres projets menés par les centres nationaux.

L'OEDT a réaffirmé son intérêt vis-à-vis de l'obtention de données fiables par des méthodes de collecte améliorées. En réponse, les Points focaux ont insisté sur la nécessité de fournir rapidement des lignes directrices claires pour leur permettre d'entreprendre les tâches requises. Plusieurs Points focaux nationaux éprouvent des difficultés à respecter le calendrier proposé pour soumettre les données destinées aux *Rapports nationaux* et au *Rapport annuel* 1999 et ont accepté d'établir des plannings qui seront discutés ultérieurement. L'idée d'une évaluation externe de la qualité et de la structure des *Rapports nationaux* a soulevé un enthousiasme considérable.

Les lignes directrices pour un chapitre du *Rapport annuel* sur des points-clés particuliers ont été discutées et trois thèmes ont été retenus. Ce sont : tendances et réponses aux nouvelles et anciennes drogues de synthèse ; prévention et bonnes pratiques dans le cadre de la Semaine européenne de prévention des toxicomanies et "le cannabis revisité" – prévention, traitement et développements politiques et médicaux. Les Points focaux nationaux ont également décidé de tenir une réunion interne à l'occasion de la prochaine réunion REITOX, présidée par un représentant élu.

Roger Lewis

### Visite aux Points focaux scandinaves

**L**e Département de la coordination REITOX de l'OEDT a visité les Points focaux danois, finlandais et suédois du 1<sup>er</sup> au 3 décembre, mettant en évidence un certain nombre de points communs que le réseau devrait prendre en considération dans ses futurs travaux. À la suite de l'adoption en 1998 par le Conseil d'administration du document sur le rôle des Points focaux nationaux, il a été demandé à l'OEDT d'indiquer les procédures de suivi. Les trois Points focaux sont d'avis que le plan de cofinancement nouvellement proposé jouerait un rôle important dans le développement des Points focaux nationaux et des activités européennes qui y sont associées.

Les Points focaux suédois et finlandais ont insisté sur l'importance de mettre au point des normes de qualité et d'établir une comparabilité réelle des données. Les Points focaux danois et suédois sont très désireux de définir un calendrier réaliste pour préparer et produire les *Rapports nationaux* dans le contexte de la publication du *Rapport annuel* de l'Observatoire. La proposition selon laquelle tous les *Rapports nationaux* devraient être publiés sur le site web privé du REITOX a dans l'ensemble été bien acceptée. La création de groupes de discussion sur le site a également été examinée.

Une brève présentation des activités de l'OEDT et du REITOX a été faite au Secrétaire d'État suédois de la Santé, nouvellement nommé le 2 décembre, Mme Persson-Göransson. Mme Persson-Göransson s'est montrée impatiente de participer aux activités de l'Observatoire et de faire une visite de travail à Lisbonne en 1999.

Roger Lewis

## ORGANES STATUTAIRES DE L'OEDT

### Le Comité scientifique de l'OEDT adopte un Rapport sur l'évaluation des risques du MBDB

Un comité scientifique élargi et pluridisciplinaire s'est réuni à Lisbonne, les 9 et 10 novembre, dans le contexte de l'article 4 de l'Action commune sur les nouvelles drogues de synthèse. Il avait pour tâche d'étudier l'évaluation des risques de la drogue synthétique MBDB\* (N-Méthyle-1-(1,3-benzodioxol 5-yl)-2-butanamine).

La réunion a adopté officiellement les *Principes directeurs de l'évaluation des risques des nouvelles drogues synthétiques*, élaborés par un groupe spécialisé en 1998.\*\* Un débat approfondi s'est tenu sur les principaux aspects d'évaluation des risques dans le cadre de l'Action commune, notamment les aspects sanitaires et sociaux et les conséquences possibles de l'interdiction de cette substance. Sur ce dernier point, deux sous-comités ont étudié les conséquences et déterminé les lacunes observées au niveau des connaissances et des priorités de recherche. Le groupe spécialisé et le personnel de l'OEDT ont rédigé un projet de rapport sur l'évaluation des risques reflétant l'ensemble des discussions, qui a été amendé et adopté à l'unanimité. La réunion a confirmé que ce "Rapport sur l'évaluation des risques du MBDB dans le cadre de l'Action commune sur les nouvelles drogues de synthèse" répondait aux termes de l'article 4, paragraphe 3.

Le Rapport présente deux avis contrastés sur les options liées au contrôle du MBDB : interdiction totale ou non interdiction. D'autres options du Rapport considèrent également un éventail de mesures de contrôle et de prévention qui se situent entre l'interdiction totale et la non interdiction. Le texte propose aussi des mesures

pour améliorer à l'avenir l'évaluation des risques des nouvelles drogues synthétiques.

Le Rapport a été présenté le 16 novembre 1998 à la présidence autrichienne du Groupe horizontal drogues et à la Commission européenne en vue d'une action future comme le prévoit l'article 5 de l'Action commune.\*\*\* Le Rapport a été présenté oralement à la réunion du Groupe horizontal drogues le 18 novembre et a été suivi d'une discussion lors de sa réunion le 18 décembre. Les travaux sur l'évaluation des risques du MBDB seront publiés par l'OEDT dans le courant de l'année.

Lena Westberg



\* Ont participé à la réunion spéciale sur l'évaluation des risques du Comité scientifique : les membres du Comité scientifique, les experts des États membres, les représentants de la Commission européenne, l'Agence européenne pour l'évaluation des médicaments et Europol.

\*\* Le Groupe spécialisé a été créé en novembre 1997.

\*\*\* L'article 5 de l'Action commune concerne la "Procédure relative à l'instauration d'un contrôle de nouvelles drogues de synthèse déterminées".

## Conseil

### d'administration

Le Conseil d'administration de l'OEDT a tenu sa 15<sup>ème</sup> réunion à Lisbonne les 14 et 15 janvier 1999. Plus d'informations seront disponibles dans la prochaine édition de *DrugNet Europe*.

L'Association européenne des bibliothèques et des services d'information sur l'alcool et les autres drogues (ELISAD) a tenu sa 10<sup>ème</sup> conférence annuelle à Paris du 3 au 5 décembre 1998.\* Organisé par le réseau de documentation français, Toxibase, l'événement s'est déroulé sous le patronage de la Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et les Toxicomanies (MILDT) et l'ONG Médecins du Monde.

La conférence de 1998 a traité du rôle des professionnels de l'information dans le domaine de l'alcool et d'autres systèmes de surveillance et a démontré comment l'information pouvait soutenir la recherche, les actions préventives et cliniques et la mise au point de stratégies d'information au niveau national, européen et international.

Sur invitation des organisateurs, l'OEDT a décrit les travaux de l'Observatoire dans le contexte de l'Union européenne en insistant sur la collecte des données et les activités de diffusion (publications, site web, relations avec les médias et activités documentaires).

Plus de 150 professionnels ont participé à la conférence parmi lesquels l'homologue nord américain de Toxibase, SALIS (Substance Abuse Librarians and Information Specialist Association). Les professionnels des deux associations travailleront ensemble pour constituer un cadre transatlantique de coopération sur le problème de la drogue.

En soulignant l'importance de l'OEDT, ELISAD a proposé que sa prochaine conférence annuelle se tienne au siège de l'agence à Lisbonne.

Adelaide Seita Duarte

\* ELISAD vise à aider les professionnels de la documentation sur l'alcool et la drogue en Europe, à échanger leurs expériences et à améliorer leurs connaissances, compétences et performances par la mise en place d'un réseau actif.



## DRUGS-LEX



### LA SUISSE REJETTE LA LÉGISLATION SUR LES DROGUES

Le 29 novembre 1998, un référendum a appelé 7 millions de citoyens suisses à se prononcer sur un amendement constitutionnel qui légalise la "consommation, la culture ou la détention de drogues et leur acquisition pour usage personnel". 26 % étaient favorables ; 74 % ont voté contre.

Mais un mois auparavant, le 9 octobre, la Suisse restait encore fidèle à son rôle expérimental sur les questions de drogue, l'Assemblée fédérale de la Confédération helvétique ayant réalisé une première mondiale en approuvant la prescription d'héroïne pour les toxicomanes.\*

La position expérimentale de la Suisse était déjà claire en 1989 lorsque la Commission fédérale suisse sur les narcotiques avait publié un rapport proposant un accroissement des mesures de prévention et des traitements et la possible dépénalisation de la consommation de drogue. Cette proposition est arrivée un an après que la conférence des NU à Vienne sur la drogue avait fait valoir que la consommation de drogue était un délit.

En 1992, le Conseil fédéral suisse a décidé de maintenir la prescription de morphine et de méthadone sous contrôle médical, alors qu'en 1994, de l'héroïne injectable était distribuée à titre expérimental à des toxicomanes dits sévères. En 1995, le programme incluait quelque 800 toxicomanes pour lesquels le Conseil international de contrôle des narcotiques autorisait l'importation d'héroïne.

Au cours de la dernière décennie, les problèmes liés à la consommation de drogue en Suisse ont visiblement augmenté avec une population de toxicomanes estimée à 30 000 personnes. La Suisse a réagi en mettant en place un nombre important de programmes d'assistance pour les toxicomanes.

En 1996, deux enquêtes consécutives sur la population suisse ont confirmé que 80 % des habitants étaient en faveur de la libre distribution de substances injectables et que 60 % étaient favorables à la prescription médicale d'héroïne. La même année, la Commission fédérale des experts a proposé de poursuivre le processus de dépénalisation de la consommation de drogue.

Les résultats du référendum de novembre 1998 montrent que la Suisse semble rejeter les solutions extrêmes pour résoudre le problème de la drogue mais qu'elle maintient son approche pragmatique.

Danilo Ballotta

\* Les personnes retenues doivent avoir plus de 18 ans, être toxicomanes depuis plus de deux ans, avoir déjà essayé un traitement deux fois, ou montrer des déficiences physiques, psychologiques, sociales causées par la consommation de drogue.

permettrait, ainsi qu'aux pharmaciens, de fournir le produit sur ordonnance médicale. Le rapport démontre que le cannabis peut soulager certains patients des symptômes de la sclérose multiple et de certaines formes de douleur. Les Lords ont estimé que cela suffisait pour justifier une modification de la loi. Même si le cannabis devient un médicament autorisé, les Lords n'envisagent pas d'autoriser qu'on le fume.

Danilo Ballotta

Veillez contacter le Bureau de la Commission de la Chambre des Lords. Tel: ++ 44 171 219 6075. Fax: ++ 44 171 219 4931.

### Groupe de discussion sur la législation

L'OEDT est en train d'étudier la possibilité de créer un groupe de discussion sur la législation et la politique relatives à la drogue sur son site web (<http://www.emcdda.org>). Les premiers résultats sont attendus pour le premier semestre 1999. Voir éditions à venir de *DrugNet Europe* pour plus de détails.



### PUBLICATIONS DE L'OEDT

#### Nouvelles publications :

- *Rapport annuel sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne - 1998* (en anglais)
- "Résumé et points essentiels" du *Rapport annuel sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne - 1998* (dans les 11 langues de l'UE)
- Monographie scientifique de l'OEDT N°1 - *Estimation de la prévalence de la consommation problématique de drogues en Europe* (version française)
- Monographie scientifique de l'OEDT N°3 - *Evaluating the Treatment of Drug Abuse in the European Union* (en anglais) (Évaluation du traitement de l'abus de drogue dans l'UE)
- Brochure de présentation de l'OEDT (dans les 11 langues de l'UE)

#### À paraître prochainement :

- *Rapport général d'activités 1998* (en anglais, français et allemand).

Des informations complémentaires sur toutes les publications de l'OEDT et sur la façon de commander les titres sont disponibles sur son site web à l'adresse suivante : <http://www.emcdda.org/html/publications.html>. De plus, le "Résumé et les points essentiels" du *Rapport annuel* de 1998 peut être téléchargé directement à partir du site web sous format PDF.

### LÉGISLATION DU CANNABIS À USAGE MÉDICAL PAR LES LORDS DU RU

Un rapport de la Commission de la science et de la technologie de la Chambre des Lords, publié le 11 novembre 1998 conclut que le gouvernement du RU devrait permettre aux médecins de prescrire du cannabis dans le cadre d'un usage médical. Dans ce rapport, les Lords recommandent que le cannabis soit déplacé de l'annexe 1 de la loi britannique sur les drogues (drogues sans usage médical) à l'annexe 2 (drogues à usage médical). Cela permettrait aux médecins de prescrire du cannabis conformément à un règlement spécial et leur

## Aperçu d'un point focal national

L'ITALIE

L'Osservatorio Permanente sul Fenomeno Droga (Observatoire permanent du phénomène de la drogue) a été créé en 1995 au sein du ministère de l'Intérieur italien pour être le Point focal du réseau REITOX. Depuis quatre ans, le nombre et la qualité des activités du Point focal ne cessent d'augmenter. Grâce au soutien des représentants de tous les organes institutionnels qui participent au groupe de travail interministériel, le Point focal est en position de fournir à l'OEDT des informations régulièrement mises à jour par la collecte périodique de statistiques sur la consommation de drogue en Italie qui sont incluses annuellement dans son **Rapport national**.

Grâce à un travail d'enquête réalisé par les préfectures italiennes, l'Osservatorio peut collecter des données relatives à la santé publique et à la réinsertion sociale et étudier périodiquement le nombre de toxicomanes en traitement par sexe et par zone géographique. Le Point focal rassemble également des informations sur les décès par surdose et les initiatives de prévention privées et publiques au niveau local. La plupart des éléments collectés concernent la détention de drogue à usage personnel, les types de substances consommées, les consommateurs de drogue en prison et pendant le service militaire, les verdicts de procès, les caractéristiques des décès par surdose, les maladies infectieuses liées à la drogue (hépatite, VIH et SIDA), les types de thérapeutiques et d'interventions d'insertion, et les activités de prévention et de répression exercées par les forces de police.

L'Osservatorio fait également appel à des experts et des consultants scientifiques externes pour des projets comme

le système d'information de l'OEDT, EDDRA (l'Échange sur les actions de réduction de la demande de drogues), afin d'améliorer la coordination et la qualité des informations.

Pour plusieurs raisons, les drogues de synthèse et les produits similaires apparaissent, semble-t-il, plus préoccupantes que les drogues traditionnelles. Tout d'abord, leur production semble être réalisable dans de petits laboratoires locaux, leur distribution est souvent liée à un contexte particulier de loisirs destinés aux jeunes et leur consommation et ses effets sont quelque peu différents des modèles d'usage de drogue plus traditionnels. Le Point focal y voit un plus grand risque de développement et d'extension rapides, notamment parmi les jeunes.

Le Point focal national, conscient de ces problèmes émergents, et dans l'esprit de l'Action commune sur les nouvelles drogues de synthèse adoptée par le Conseil de l'Union européenne en juin 1997, a produit un rapport concis en association avec un groupe d'experts qui met en valeur les principales caractéristiques du phénomène et propose des solutions possibles.

Récemment, le Point focal a participé à la planification d'un réseau d'informations national pour suivre l'étendue du phénomène, afin de faire connaître les dommages des nouvelles drogues et de fournir au gouvernement les données requises pour pouvoir adopter les mesures appropriées. En raison de la complexité du sujet, qui implique l'expertise de plusieurs ministères et de la présidence du Conseil des ministres, il convient d'établir une synergie constante entre les différents organes institutionnels et le Point focal italien pour fournir des informations et des mesures fiables qui permettent de traiter le phénomène.

En conséquence, le Point focal a décidé de mettre en place des activités

à court terme visant à améliorer la qualité des données institutionnelles en pratiquant des analyses de laboratoire plus fréquentes sur les drogues saisies et en échangeant de façon formelle des données entre les laboratoires locaux et l'Institut national de la Santé. Ces activités visent également à identifier les substances qui diffèrent de celles habituellement reconnues afin de pouvoir mener une prévention appropriée.

Mario d'Ambrosi, ministère de l'Intérieur, Osservatorio Permanente sul Fenomeno Droga, via Cavour, 6, I-00184 Rome, Italie. Tél : +39 06 488 2655/465 39827. Fax: +39 06 465 39964. E-mail: reitox-it@pronet.it

### Calendrier de l'OEDT

- 8 janvier – Visite à l'OEDT de Mme Nicole Maestraci, présidente de la Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et les Toxicomanies en France (MILDT).
- 14-15 janvier – 15<sup>ème</sup> Conseil d'administration de l'OEDT, Lisbonne.
- 17-18 janvier – Réunion sur le contrôle international de l'abus de drogue, Baden, Autriche.
- 18 janvier – Première réunion de brainstorming, recherche qualitative dans le domaine de la réduction de la demande de drogue, Helsinki.
- 19 janvier – Réunion de travail PNUCID-OEDT, Vienne.
- 20 janvier – Discussion PNUCID-OEDT sur la recherche scientifique, Vienne.
- 22 janvier – Réunion finale de la phase 1998 du projet de bibliothèque virtuelle du REITOX, Paris.
- 25 janvier – Projet Phare sur l'assistance technique apportée à la réduction de la demande, réunion du groupe d'évaluation, Vienne.
- 4 février – Groupe restreint du réseau REITOX (Belgique, Espagne, RU), Madrid.
- 11-12 février – Visite à l'OEDT de Mme Christa Nickels, Sous-Secrétaire parlementaire à la Santé en Allemagne.
- 15-16 février – Systèmes d'information Phare sur les drogues, séminaire final, Lisbonne.
- 17 février – Réunion des directeurs des Points focaux, Lisbonne.
- 17 février – Réunion du réseau REITOX sur la réduction de la demande, Lisbonne.
- 18-19 février – Réunion des directeurs des Points focaux REITOX, Lisbonne.

### Sélection de réunions de l'UE

- 22 janvier – Groupe horizontal drogues, Bruxelles.
- 22 février – Groupe horizontal drogues, Bruxelles.

## L'OEDT À L'AFFICHE



Au cours des derniers mois, les *Lignes directrices pour l'évaluation de la prévention de la toxicomanie* ont été distribuées dans le cadre de leur mise en œuvre, phase au cours de laquelle il a été demandé un retour d'information de la part des partenaires et des projets inclus. L'adaptation optimale des *Lignes directrices* à la culture et à l'infrastructure professionnelle de chaque pays impliqué dépend de ce retour d'information. Les personnes ayant reçu les *Lignes directrices* peuvent encore envoyer leurs suggestions et faire part de l'expérience qu'elles en ont tirée à : [gregor.burkhart@emcdda.org](mailto:gregor.burkhart@emcdda.org)

Éditeur Officiel: Office des publications officielles des Communautés européennes • Propriétaire: Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies, Rua da Cruz de Santa Apolónia, 23-25, PT-1149-045 Lisbonne • Directeur: Georges Estievenart • Rédactrice/coordinatrice: Kathy Robertson • Traduction: Centre de Traduction des Organes de l'Union Européenne • Impression et mise en page: Cromotipo, Artes Gráficas, Lda • Conception graphique: Carlos Luís, Design de Comunicação, Rua Elias Garcia N°5, 3° E-Cacilhas, 2800-279 Almada • ISSN - 0873-5387 DrugNet Europe • Edité au Portugal • AC-AA-99-001-FR-C Papier 100% écologique.